

**Observations du Dr DEBLOCK
reçues le 2 mai 2019 à 18h33**

**concernant l'enquête publique SCEA DUTERTRE à PITGAM
du 1^{er} avril au 3 mai 2019**

Docteur Michel Deblock
59380 BERGUES

Monsieur le commissaire enquêteur,

Etant médecin, fils d'agriculteurs et occasionnellement résidant à Pitgam, je ne peux que m'opposer au projet de Mr DUTERTRE. En novembre 2017, j'ai fait part à Dominique Delpouve qu'un énorme poulailler de 106 938 poules pondeuses prévoyait de s'installer à proximité de sa ferme. Construire un tel poulailler au milieu des Brouckes, juste à côté du Deullaert et de la station de compression était une ineptie. Plus les mois passaient et plus ce projet laissait apparaître des éléments défavorables, et cela jusqu'au jour où regardant sur Géoportail, j'ai pu constater et me rendre à l'évidence que le dossier d'autorisation était tronqué et ne représentait pas du tout la réalité de l'implantation du futur élevage ; en effet l'extension de GRTgaz qui existait depuis nov 2015 avait été oubliée.

Comment envisager une telle situation ? Voici quelques réflexions...et les questions que je me pose en cette deuxième enquête publique.

GRTgaz :

Installer une ferme-usine en mitoyenneté de GRTgaz, site ultra-sensible et à hauts risques semble totalement aberrant !

Installée au milieu des Brouckes(ce qui signifie marécages en flamand), la station devait se faire oublier et voilà qu'un immense poulailler s'invite à ses côtés, proche très proche d'elle puisque moins de 50 m les séparent. Régulièrement, on peut croiser des soldats manœuvrant pour Vigipirate, des éclairages dignes d'un stade de foot, des caméras partout, des approvisionnements de gaz odorant accompagnés de sirènes et des dégazages très bruyants souvent observés le dimanche en fin de matinée quand chacun est occupé ! Un vrai bunker !

Première question, comment gérer 107 000 poules avec des forts dégazages bruyants ? Les poules sont des êtres vite apeurés...

Deuxième question, comment les poules vivront elles si des fuites de gaz odorant se produisent ?

Troisième question, a-t-on pensé au fait que GRTgaz serait peut-être amené un jour à se développer ? (la station n'est qu'à 20% de ses capacités)

Quatrième question, quid de la sécurité.

Quand on est à côté d'un site aussi sensible et vulnérable que GRTgaz, on ne construit pas, on laisse tout simplement la terre aux cultures, cela tient du bon sens !

Sur l'emplacement :

On ne construit pas non plus un tel poulailler juste à côté du Deullaert, en pieds de coteaux !

Les wateringues sont des zones humides particulières, précise le sénateur Jérôme Bignon dans son rapport remis au ministre de la transition écologique en début d'année, et l'AGUR nous informe lors de ses réunions qu'avec le réchauffement climatique et la montée des eaux, les wateringues peuvent déborder et inonder les terres en pieds de coteaux. Cela s'est déjà produit pour le Deullaert et les parcelles sur lesquelles se construirait ce bâtiment font quelquefois l'objet d'opérations de pompage (1^{er} mai 2018). Il semblerait irresponsable de prendre de tels risques, les pluies sont de plus en plus violentes et abondantes.

La construction répond-elle aux cahiers des charges des pieds de coteaux ?

A-t-on prévu l'évacuation des poules en cas de problème ?

Point sur les routes :

Pour l'avoir emprunté pendant de nombreuses années, le réseau routier de Pitgam ne semble pas non plus adapté à cet ajout de circulation (ramassage des œufs, alimentation, équarrissage, fientes etc...).

Qui en assurera l'entretien ?

Point sur le forage :

La SCEA Dutertre parle d'abreuver ses poules en faisant un forage à 115 m pompant directement dans la nappe souterraine alors que le préfet parle déjà de sécheresse et de restriction d'eau pour les habitants, 7000 m³ d'eau tout de même, cela rentrera en concurrence avec la consommation humaine.

De plus, il est à déplorer que la SCEA Dutertre n'ait même pas pensé à récupérer les eaux de pluie, au moins pour le lavage des bâtiments !...

Point sur la santé :

Avec ce poulailler, il y aura 24 moteurs qui tourneront en permanence pour oxygéner et ventiler le hangar, plus ceux qui sécheront les fientes...

Le confinement des poules entrainera inévitablement la libération de beaucoup de poussières, de plumes, de résidus de fientes, d'ammoniac, de bactéries, de champignons etc...tout cela va se retrouver dans l'air et contribuera à malmener la santé des pitgamois, La SCEA Dutertre ne prévoit ni d'arroser, ni de récupérer ses poussières, pas de système de filtration et d'épuration, faute de moyens.

Il faut noter que la pollution de l'air tue plus que le tabac, on nous répète qu'il faut abaisser les émissions de particules fines. Et à Pitgam vu le nombre d'élevages, il va y avoir une surexposition pour les habitants et donc forcément plus d'asthme, d'allergies, de toux, d'irritations des yeux et des voies respiratoires, d'AVC, il va falloir tout de même en tenir compte !

Il est à déplorer que sur un budget de plus de 2,4 millions d'euros HT , rien ne soit prévu...et que l'intérêt financier passe avant la santé des personnes !

Il y aura également beaucoup de bruit qui se rajoutera à ceux de GRTgaz et aussi beaucoup d'odeurs. Le bourg de Pitgam est dans les vents dominants...sûr que ça va cocotter au village !

Quant à la qualité des œufs, cela reste discutable : ces poules nourries avec des aliments bourrés d'additifs, et probablement d'OGM échapperont totalement aux contrôles... quelle traçabilité ? Quelle garantie pour les consommateurs ? Quelle pérennité dans cette production de plus en plus boudée par les consommateurs et les marques distributrices !

D'un point de vue éthique :

Je serai bref : au-delà du 0 ou du 1 du code de l'œuf, cette production équivaut à de la maltraitance animale.

Imaginer 107 000 poules dans moins de 5000 m2, ce serait obliger notre éleveur à vivre sur 5 ou 6 feuilles A4.

Sur la multiplication de ces élevages démesurés en Flandres : Faut-il continuer à accepter que de grands groupes belges mettent en place un réseau industriel avicole en installant chez nous des dizaines de poulaillers et même un couvoir pour échapper à la régulation et à la réglementation de leur pays, en faisant ainsi disparaître et en asservissant nos agriculteurs et leurs emplois ? (une pensée particulière pour l'éleveur de St TRICAT, partenaire de De Biest et étant au bord de la liquidation suite à l'affaire du Fipronil mêlé à son soi-disant antiparasitaire naturel).

En parfaite intégration et totalement dépendant de la société De Biest, Mr Dutertre n'en sera que le prête nom.

Restons raisonnables et essayons de laisser derrière nous une terre à peu près propre à nos enfants et nos petits-enfants, encourageons les agriculteurs à revoir leur modèle d'exploitation en privilégiant des petites structures bio ou de plein air, et en respectant le paysage flamand.

Espérons qu'en refusant cet élevage, on pourra encore se promener sur Pitgam et son chemin de St Jacques.

CONTRE L'AUTORISATION DE L'ICPE DE LA SCEA DUTERTRE PITGAM

Cordialement.

Bergues, le 30 avril 2019.